

Compte rendu réunion du 7 mai 2021

Présentation du projet de la boutique de produits locaux par Gaëlle du CIVAM et Fernand Patrier représentant les bénévoles.

La démarche, les différentes étapes déjà franchies sont abordées.

Objectifs : une boutique de produits locaux + du monde Alimentaire et hygiène de première nécessité en privilégiant le local (proximité des producteurs = critère de sélection), des produits biologiques pour les produits du monde

Volonté de créer une association gérante de la boutique

Un nom faisant l'unanimité lors d'une réunion avec les bénévoles le 2 mars **L'Epi'Céris**

Présentation du projet :  
les outils « constitutifs » de l'association : la charte

les outils « constitutifs » de l'association : les statuts, le règlement intérieur, le contrat avec les producteurs

Une convention pour l'achat d'enrobé sera signée avec les communes de Beaulieu, Le Grand Madieu et Saint Claud (115 € la tonne)

Une convention est signée avec la Communauté de Communes de Charente Limousine pour des travaux d'élagage/fauchage 56€uros de l'heure.

Une convention est signée avec la Chambre d'Agriculture pour un marché de producteurs le 3 septembre 2021 pour un forfait de 500 euros.

Acquisition d'un tracteur tondeuse pour un montant de 25 200 € à CAP Motoculture.  
(reprise du John Deere 15 600 € et reprise du kubota pour 3 000 €)

Adhésion à l'association CRER ( Centre Régional des Énergies Renouvelables) pour une étude du chauffage de l'école

Travaux église : demande de devis pour travaux remaniement toiture à toutes les entreprises de maçonnerie de St Laurent (Filloux – Larrignon – Mathé - Vincent) voir dossier église

Elections départementales et régionales : le bureau de vote sera à la mairie

Diverses acquisitions de terrains :

Terrain Journaud, terrain Lenoir, terrain Morel achat symbolique 10 €.

Suite à la demande de Jonathan Gauthier et d'Amélie Michaud pour acquérir une petite parcelle communale touchant leur propriété, le conseil municipal fixe le prix à **XXX** le m<sup>2</sup>. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des demandeurs.

Monsieur le Maire informe avoir proposé la somme de 500 € à la famille DABZAC pour l'achat de leur moulin à la Mardelie ; d'autre part il doit demander un devis à M Larrignon pour réparer le mur accidenté au champ de foire et vérifier la pose des tableaux de fenêtres à la salle polyvalente.

Voirie : création de fossés par l'entreprise Fourreau.

Jérôme Michaud demande qu'un fossé soit fait le long de sa propriété (entrée) et il s'engage à acheter et à poser les buses.